



LE BLAINVILLOIS

Avril 2011
Nouvelle édition n°26

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Bilan de l'OPAH
- Voyage des Anciens
- Vacances de Printemps

DANS VOS AGENDAS

Comité des fêtes

THEATRE

Le Syndrome de la Cacahuète



On a perdu le Youki



Vendredi 8 avril
20h30 - Entrée libre

Par La Petite Troupe Haraucourtoise
Maison des Fêtes et de la Culture

Renseignements auprès du Comité des Fêtes
au 06 28 49 83 19

Blainville-sur-l'Eau

CINEMA

Dans le cadre des séances cinéma, le CCAS propose ce mois-ci le film "La fille du puisatier" le **mercredi 20 avril à 17h30**. Inscriptions les jeudi 14, vendredi 15 et lundi 18 avril de 15h00 à 17h00 en mairie. Entrée 4 euros, ouvert à tous.

Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Si habituellement le vote des budgets primitifs des communes, communautés de communes et des collectivités locales doit intervenir pour le 31 mars ou pour le 15 avril les années d'élections locales, exceptionnellement cette année, la date limite du vote de ceux-ci a été fixée au 30 avril par l'État.

Cette modification du calendrier est liée à la suppression de la taxe professionnelle et aux délais nécessaires aux différents services de l'État pour préparer et affiner les données fiscales et les éléments budgétaires utiles pour l'élaboration des budgets de chacune des collectivités.

Les informations indispensables, découlant de cette réforme de la taxe professionnelle, sur les dotations et compensations d'État, les bases locatives et le calcul des nouveaux taux des quatre taxes ne nous seront communiquées que début avril.

Aussi ce mois-ci, deux réunions du conseil municipal auront lieu, l'une ayant pour sujet principal le débat d'orientation budgétaire (DOB) et l'autre la présentation et le vote des taux de fiscalité locale, des comptes administratifs, des budgets primitifs.

La préparation de ces conseils se fait lors de réunions des commissions municipales dont la mise en place et la composition ont été votées en début de mandat. Les conseillers du groupe majoritaire mais également ceux du groupe d'opposition y ont été élus dans le respect de la proportionnelle - chacun s'étant inscrit dans les commissions en fonction de sa volonté de participer et de ses centres d'intérêt.

Aujourd'hui, je me félicite de pouvoir proposer l'installation des deux nouvelles conseillères du groupe majoritaire dans les commissions de leurs choix. De même, suite à sa demande récente, une élue du groupe d'opposition en poste depuis plus d'une année, intégrera les deux commissions pour lesquelles son groupe n'avait initialement pas proposé de candidats.

Chacun des membres est convoqué dans les délais légaux et invité à participer, à donner son avis, à construire ensemble. Ainsi, les élus du groupe d'opposition présents maintenant dans toutes les commissions ne pourront pas dire ou écrire, ne pas être pas au courant des projets et actions proposés au vote du conseil municipal.

Je rappelle par ailleurs que chaque conseiller peut solliciter un rendez-vous, demander des renseignements, apporter des idées, faire part de difficultés rencontrées, proposer des solutions ce qui peut ainsi éviter la propagation de rumeurs qui pourrissent la vie de chacun.

Et je profite de ce Blainvillois pour vous faire part de remarques récentes d'habitants de Blainville, liées à des incivilités de toutes sortes : bruits intempestifs de musique et de véhicules à moteur, déjections canines sur les trottoirs et animaux domestiques errants, non respect des règles de sécurité routière, de stationnement ou de bon voisinage.

Alors pour bien vivre à Blainville, soyons attentifs à nos concitoyens et veillons au respect de notre environnement.

Bonne lecture.

Annie FARRUDJA
Le Maire

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 4 avril à partir de 14h30**.

Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Le **mercredi 27 avril**. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Inscriptions dans les écoles

Sont concernés par ces inscriptions scolaires les enfants des nouveaux arrivants sur la commune et les enfants de 3 ans (nés en 2008) entrant en maternelle.

Se présenter en Mairie de Blainville-sur-l'Eau les :

Mercredi 20 avril de 14 h 00 à 17 h 00

Vendredi 22 avril de 14 h 00 à 17 h 00

Mercredi 11 mai de 14 h 00 à 17 h 00

Samedi 14 mai de 9 h 00 à 12 h 00

Se munir du livret de famille.

Don du sang

Mercredi 20 avril, don du sang à la Salle des Fêtes de Damelevières de 16h00 à 19h30. Pour un 1er don, merci de vous munir d'une pièce d'identité.

Dimanche 8 mai - Repas du 8 mai

Organisé par l'AMC, le repas patriotique du **8 mai** aura lieu à la MFC dès 12h30. 30 euros, tout compris. Réservations et renseignements : Mr Paul Voinçon (03 83 46 95 65), Mr Albert Faguet (03 83 75 73 36), Mr Bernard Seuxet (03 83 75 83 13).

Permanence de l'ADIL

Exceptionnellement, il n'y aura pas de permanence au mois d'avril.

Vie citoyenne

La propreté de la Commune est l'affaire de tous. Le respect des points tri en fait partie. Ce ne sont pas des dépotoirs et ils sont trop souvent encombrés de déchets incompatibles avec le tri sélectif. Veillez à respecter ces points de collecte.



CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : Les Dragons s'exposent



Craint ou admiré, le dragon fascine. Tour à tour, maléfique, crachant le feu ou ravisseur de princesses, protecteur de secrets ancestraux ou gardien de fabuleux trésors, symbole vivant des forces de la nature, cette créature a laissé des traces dans chaque culture et pays. Élément fondamental de nombreuses mythologies, le dragon personnifie les peurs pour certains, la genèse pour d'autres. Ecrite avec la participation d'Edouard Brasey, cette exposition propose une présentation générale du dragon. Quelles sont ses principales représentations et fonctions ? Quel rôle joue-t-il en Occident ou en Orient ? Bonne visite !

> du 1er au 30 avril aux heures d'ouverture de la Médiathèque

Les nouveautés de la
Médiathèque sont sur
www.blainvillesurleau.fr

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Dimanche 3 avril dès 14h30 - Thé dansant

Le club Dam'Loisirs organise un thé dansant à la salle des fêtes de Damelevières animé par l'orchestre Watson. 7 euros (brioche offerte).

Vendredi 8 avril à 20h30 - Théâtre

2 pièces de théâtre interprétées par la Petite Troupe Haraucourtoise. Soirée organisée par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau. Entrée libre.

Bourse à la puériculture salle des Fêtes de Damelevières

Organisée par la Confédération Syndicale des Familles :
Dépôt : vendredi 08 avril de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.
Vente : samedi 09 avril de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.
Retrait des invendus : lundi 11 avril de 14h00 à 18h00.

Attention : 5 euros seront demandés pour l'adhésion à la CSF pour les deux bourses 2011. Vêtements propres de printemps et d'été de la naissance à 14 ans en bon état, non démodés (maximum 20 vêtements). Entrée libre samedi pour la vente.

Dimanche 10 avril à partir de 14h30 - Thé dansant

Organisé par l'AMC, animé par l'orchestre R. Joyeux - Entrée 8 euros (pâtisserie comprise). Maison des Fêtes et de la Culture.

Jeudi 14 avril de 14h30 à 19h00 - Thé dansant

Organisé par la FNACA, animé par Christian ERB et son orchestre - 8 euros - Maison des Fêtes et de la Culture.

Samedi 16 avril à partir de 14h30 - Conférence

"Le potager familial bio", conférence animée par Monsieur Gérardot et proposée par les Amis de Georges. Salle Jean-Baptiste Clément, maison des associations.

Mercredi 27 avril de 14h00 à 16h00 - Contes

Les Amis de Georges propose pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Histoire et petits jeux... Inscriptions sur place.

Dimanche 1er mai à partir de 10h00 - Foire Commerciale de Printemps

Organisée par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau. Des centaines de stands installés dans les rues de la Commune, des artistes, des musiciens... Venez nombreux.

CELEBRATION

Journée du Souvenir de la Déportation - Journée des Médailleurs Militaires

Dimanche 24 avril 2011

10h30 Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Vigneulles,

10h45 Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Barbonville,

11h00 Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Damelevières,

11h15 Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau,

11h30 Dépôt de gerbes Stèle du Souvenir Rond-Point de la Tuilerie,

11h45 Vin d'honneur à la Maison des Fêtes et de la Culture - Blainville-sur-l'Eau

CITOYENNETE

Emplacement livraison

À la demande de commerçants, la municipalité vient d'installer rue du Maréchal Leclerc un emplacement réservé à la livraison identifié par des lignes discontinues jaunes. Cette zone de livraison, dite partagée, est soumise aux règles suivantes :

- l'arrêt est autorisé à la livraison de marchandises, du lundi au samedi de 7h00 à 20h00,
- les usagers sont autorisés à stationner leur véhicule la nuit de 20h00 à 7h00, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Le stationnement gênant sur emplacement réservé aux livraisons est réprimé par l'article R417-10 du Code de la Route, modifié par décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008.



**SAUF
LIVRAISONS**

SPORT ET LOISIRS

Tennis

Dimanche 3 avril : 10 ans Garçons / Richarménil 1 (9h00)
L'équipe 11/12 ans Garçons se déplace à Saulxures 1.
Samedi 9 avril : Messieurs Corpo 1 / Mirecourt Ravenel 1 (9h00)
11/12 ans Garçons / Houdemont 1 (14h00)
Dimanche 10 avril : L'équipe 10 ans Garçons se déplace Lunéville 2 et les 13/14 ans à Vittel 2.
Samedi 16 avril : L'équipe 1 Corpo se déplace à Metz ASC 1.
13/14 ans Garçons / St Nicolas 1 (14h00)
Dimanche 17 avril : 10 ans Garçons / Ludres 1 (9h00)
L'équipe 11/12 ans Garçons se déplace à Essey les Nancy 1

Basket

Dimanche 03 avril : seniors / Pont à mousson (10h00)
Samedi 09 avril : mpm / Sluc (14h00)
pm / Vandoeuve (15h00)
mm / Vignot (16h30)
Samedi 16 avril : mm / Valleroy (14h30)
Dimanche 17 avril : seniors / Ludres (10h00)

Pétanque

Jeudi 07 avril : Challenge Marcel LELOUP (triplette - 14h00)
Vendredi 08 avril : Elimatoire SNCF (triplette - 17h00)
Samedi 09 avril : CEC 2ème division

Retrouvez les résultats des équipes locales et les rencontres à venir sur www.blainvillesurleau.fr

VOYAGE

Les Anciens rentrent de vacances

Du 1er au 11 mars et comme tous les ans, les Anciens ont profité d'un repos agréable et convivial dans le sud. Organisé à l'initiative du CCAS par l'intermédiaire de Univac à la maison familiale de vacances "El Paradisio" de Menton, ce séjour fut l'occasion pour les 12 participants de retrouver quelques camarades des années précédentes. Au programme, les jardins Bioves de Menton, les Gorges du Loup, Monaco, la principauté de Séborga, le marché de San Rémo, le carnaval et le corso nocturne de Nice, et bien d'autres choses encore. Le soleil ne s'est guère montré durant ces deux semaines, mais l'ambiance conviviale et sympathique a mis un peu de chaleur dans le groupe.



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

VRAIE INFORMATION...OU FAUSSE RUMEUR ?

Il se dit dans les rues de Blainville que la crèche "Bergamote" va être délocalisée au Rampeux.

Souvenez-vous que ce bâtiment du centre ville a été spécialement construit, en 1993, pour un coût de 3 000 000 de francs... et financé en grande partie par la commune avec la participation de la CAF et du Conseil Général.

Cette opération, si elle a lieu, provoquera obligatoirement une dépense publique importante pour réaménager ailleurs des locaux adaptés à l'accueil de vos jeunes enfants.

En même temps, si cette crèche se transforme en bureaux, là aussi combien cela va-t-il coûter ?

Décidément, les choses se répètent !

Aucune information fiable, aucun sérieux dans le montage des projets, aucune concertation ni avec les élus, ni avec les Blainvillois. Si jamais c'était vrai, l'idée saugrenue de ce déplacement inutile va coûter cher à Blainville !

Au moment où Madame le Maire, dans son dernier édito déplore, à juste titre, la réduction de l'argent public, il serait de bon ton d'éviter tout gaspillage !

Ne pas avoir d'information concrète et être alertés par la rumeur, n'est plus acceptable ni pour les élus que nous sommes, ni pour l'ensemble des Blainvillois !!!

C'est pourquoi, nous allons déposer une question écrite sur ce sujet dès le prochain conseil municipal.

G.Demonet, O.Martet, A.Collet, E.Oudin, N.Gallois

(Article déposé le 20 mars 2011)

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

BILAN

Un bilan opah satisfaisant

Lancée pour une période de 3 ans, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat s'est achevée le 14 décembre 2010. L'heure est venue de dresser un bilan de l'opération dont le but principal était d'apporter des solutions et des financements aux diverses problématiques liés à l'habitat. Les cibles de l'opération étaient les propriétaires et bailleurs.

Au cours de cette période, l'URBAM a informé 489 propriétaires. 158 dossiers de demandes de subventions ont été instruits dont 17 pour des propriétaires bailleurs et 141 pour des propriétaires occupants, soit 15 % des ménages touchés.

Sur les 141 propriétaires occupants aidés (dont 43 sur Blainville-sur-l'Eau), une grande partie des dossiers concernaient une amélioration de l'habitat (ravalement de façade, menuiserie extérieure, chauffage performant, couverture), 1 dossier une sortie d'insalubrité sur Blainville-sur-l'Eau et 17 ont favorisé le maintien à domicile des occupants (dont 6 sur Blainville-sur-l'Eau).

11 propriétaires bailleurs (dont 9 sur Blainville-sur-l'Eau) ont été subventionnés pour un parc de 18 logements locatifs dont 14 logements concernaient les priorités définies par la CCVM : 10 logements étaient vacants avant travaux, 14 logements seront conventionnés après travaux, 2 seront créés, 1 logement sera adapté au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

6 propriétaires bailleurs ont reçu une subvention au titre du ravalement des façades.

Une opération qualifiée au final d'intéressante, qui a permis d'améliorer l'habitat des habitants et de remettre du locatif sur le marché. Par ailleurs, l'impact de cette opération sur l'économie locale est indéniable puisque 20% des travaux ont été réalisés par des entreprises locales quand les corps de métier étaient représentés sur le Val de Meurthe. Enfin les actions spécifiques de la CCVM (ravalement des façades, primes fenêtres, installation de chauffage performant, dépassement des plafonds de ressources, loyers maîtrisés) ont largement atteint les objectifs attendus.

VACANCES DE PRINTEMPS

La biodiversité au programme de Macaron

Depuis le début de l'année et durant les congés scolaires, Macaron propose des activités axées autour d'un livre. Pour les **vacances de Printemps qui débiteront le mardi 26 avril**, l'accent est mis sur la **biodiversité** au travers de l'ouvrage "Un monde nouveau" de Muriel KERBA. Mais contrairement aux vacances précédentes, un autre thème sera abordé lors de la deuxième semaine, à savoir les abeilles et leur rôle dans la nature. Au programme, de nombreuses activités comme la création d'une fresque sur la chaîne alimentaire, un atelier cuisine à base de miel, une sortie pour explorer la nature, une chasse au trésor, la fabrication d'une ruche avec les différentes sortes d'abeilles, la conception d'une exposition qui sera présentée le dernier jour, une visite chez un apiculteur, une sortie au jardin botanique de Nancy... Activités et grands jeux seront également au rendez-vous.



Nouveau stage musical à l'École de Musique Municipale

Dans le cadre des actions pédagogiques, menées dans le but de promouvoir l'enseignement musical et le développement des pratiques artistiques en amateur, trois stages sont mis en place du mois de février au mois de juillet.

Le premier a eu lieu la première semaine des vacances de février et a permis à 13 stagiaires de donner en concert le fruit du travail de la semaine de pratique, ce qui fut fort apprécié par le public venu nombreux.

La 2ème action pédagogique de sensibilisation proposera aux stagiaires d'accéder à la connaissance des instruments tels que la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette, la guitare et le piano. Ce stage se déroulera du **mardi 26 au vendredi 29 avril 2011**, les stagiaires se produiront en concert de clôture le **vendredi 29 avril** au soir à la Maison des Fêtes et de la Culture.

Les cours collectifs seront dispensés par les enseignants de l'École de Musique Municipale et des intervenants, professionnels extérieurs, de la région nancéienne.

Le stage est ouvert à tous, débutants ou confirmés.

Pour tous renseignements, contactez Mme Lecompte, responsable de l'École de Musique, au 03 83 75 72 23 ou par courriel ecoledemusique@blainvillesurleau.fr.

